

23.05.2013 - 11:11 Uhr

Boom des vélos électriques : le revers de la médaille



Bern (ots) -

Alors que les ventes de vélos électriques explosent, le nombre d'accidents mortels a quadruplé depuis l'année dernière. Pour contrer cette tendance, le TCS lance une campagne d'information, propose des cours spécifiques pour « E-Bike » et publie une brochure pour sensibiliser les usagers de la route.

Introduits il y a quelques années, les vélos électriques connaissent un véritable boom en Suisse, avec un total de 53'000 vélos neufs vendus en 2012. Pratique, économique et respectueux de l'environnement, ce moyen de locomotion présente d'indéniables atouts, mais également des risques.

De plus en plus de victimes

Selon l'OFROU, 252 personnes ont été victimes d'accidents de la route en conduisant un vélo électrique en 2012, dont 8 morts et 78 blessés graves. Cela représente une augmentation de presque 30% du nombre de victimes. En

chiffres absolus, le nombre de tués a été multiplié par 4 (2 morts en 2011, 8 en 2012). En 2011, 196 personnes ont été victimes d'un accident, dont 2 morts et 67 blessés graves. Si ces chiffres sont relativement peu élevés - ils ne représentent que 3% des accidents de la route - la tendance est clairement à la hausse. Ces chiffres sont particulièrement inquiétants car aucune autre catégorie de véhicules connaît une telle augmentation du nombre d'accidents.

Apprendre pour éviter le pire

Le TCS propose des cours d'apprentissage depuis 2011. Face au nombre grandissant de victimes d'accident, le TCS élargit son offre en Suisse. Ces cours sont proposés auprès des Sections d'Argovie, Appenzell Rhodes-Extérieures, deux Bâle, Berne, Genève, Glaris, Grisons, Schaffhouse, Schwyz, Soleure, Thurgovie, Waldstätte et de Zurich. Ces cours d'une demi-journée sont certifiés par le Conseil suisse de la sécurité routière. Le but de ces cours est d'attirer l'attention des utilisateurs aux sources de danger lorsqu'ils conduisent un vélo électrique et de prévenir ainsi les accidents. Ces cours font partie d'une stratégie du TCS qui vise plus largement à sensibiliser tous les usagers de la route à l'existence des vélos électriques et aux risques qu'ils courent en cas d'accident. Une brochure détaillée a d'ailleurs été publiée par le TCS pour rappeler les caractéristiques et principes de sécurité à observer lors de l'achat et de l'utilisation d'un vélo électrique.

Bien choisir son vélo électrique

Le TCS a testé récemment cinq vélos électriques durant 12 mois, pour un total de 10'000 km. Ils ont mis en évidence les avantages et inconvénients de chaque modèle. Ainsi, le système de propulsion, la commande des vitesses, le comportement routier, les freins, et l'éclairage ont entre autres été analysés. L'ampleur des travaux d'entretien et leurs coûts ont également été pris en compte. Faire le bon choix au moment de l'achat et apprendre à connaître les E-Bikes par le biais d'un cours sont deux éléments essentiels pour rouler en sécurité au guidon d'un vélo électrique.

Contact:

Laurent Pignot, porte-parole du TCS, 058 827 27 26,
laurent.pignot@tcs.ch

Les photos du TCS sont sur Flickr -
www.flickr.com/photos/touring_club/collections.

Les vidéos du TCS sont sur Youtube - www.youtube.com/tcs.

www.pressetcs.ch

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100738306> abgerufen werden.